

# Réseaux sociaux et métier d'architecte : Louis Villard (1856-1937), bâtisseur de l'avenue de Alpes à Montreux

Autor(en): **Grandjean, Clément**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Monuments vaudois**

Band (Jahr): **5 (2014)**

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1053398>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

---

# Réseaux sociaux et métier d'architecte

Louis Villard (1856-1937), bâtisseur de l'avenue des Alpes à Montreux

---

Clément Grandjean

Des hôtels, des gares, des immeubles d'habitation ou de commerce, des bâtiments industriels, des maisons individuelles par dizaines, mais aussi des bains publics, des kiosques ou des embarcadères... En quarante ans de carrière, l'architecte Louis Villard contribue massivement au développement de la ville de Montreux. Cent trente constructions, cinquante transformations ou agrandissements, et au moins une vingtaine de projets inaboutis : de quoi laisser une trace durable sur la Riviera vaudoise<sup>1</sup>. Resté dans l'ombre d'architectes dont le talent éclipsé quelque peu ses réalisations moins grandioses, Villard n'en revêt pas moins une grande importance du point de vue historique et artistique. Bâtisseur prolifique, il manie avec aisance les styles et les programmes architecturaux en fonction des exigences d'une clientèle multiforme. L'étude de sa carrière et de son implication sociale permet de dessiner le portrait d'une profession en pleine mutation. Plus entrepreneur qu'artiste, Villard a compris qu'il doit soigner ses relations sociales pour garantir la pérennité de son gagne-pain. A ce titre, l'exemple de l'avenue des Alpes à Montreux est révélateur, puisqu'il intervient à tous les stades de sa création. En tant qu'urbaniste, il participe à la rédaction du premier règlement sur les constructions ; comme architecte, il signe les plans de plusieurs édifices mis à l'enquête ; et lorsqu'une société se constitue pour bâtir d'imposants ensembles locatifs, il s'y engage, coiffant une troisième casquette d'investisseur.

## UNE RECONNAISSANCE PRÉCOCE

Alors qu'elle devient une destination touristique, la ville de Montreux se dote en l'espace de quelques années d'imposantes infrastructures d'accueil dédiées aux voyageurs étrangers<sup>2</sup>. Les anciennes pensions, devenues des hôtels, ont essaimé dans toute la région. Entre 1860 et 1861, la mise en service de la ligne de chemin de fer reliant Lausanne au Valais ainsi que la création d'un débarcadère à la Rouvenaz ont ouvert la porte au tourisme de masse. Après l'intervention de promoteurs genevois<sup>3</sup>, des Montreusiens ont pris le relais pour mettre en avant les atouts de leur contrée. Parmi les arguments qui attirent les visiteurs étrangers, on vante la qualité de diverses cures – de raisin ou de petit-lait, par exemple – et de soins hydrothérapeutiques, ainsi qu'un climat particulièrement doux. Le langage publicitaire profite de la particularité topographique du lieu et de la proximité entre lac et montagne, proposant un équilibre entre séjour balnéaire et altitude.

L'extension parallèle des communes du Châtelard et des Planches force les autorités à exercer un certain contrôle sur les nouvelles constructions. Au vu de l'importance de la topographie dans le succès touristique de la région montreu-sienne, le développement chaotique qui marque la fin du XIX<sup>e</sup> siècle n'est pas pour favoriser l'unité visuelle ni la praticabilité des voies de communication. Ce constat



1 L'avenue des Alpes à Montreux, carte postale (AM).

débouche sur la constitution, en 1869, de l'éphémère Société d'embellissement, puis de la Société d'utilité publique qui lui succède en 1877. La première a pour seul but d'aménager de charmantes promenades pour les touristes; quant à la seconde, elle prend à sa charge des travaux d'entretien – évacuation des déchets, création et nettoyage de routes, de promenades et de trottoirs<sup>4</sup>. Les modifications urbanistiques se limitent néanmoins à l'élargissement de rues existantes, rendu nécessaire notamment par le surcroît de trafic dû à la gare.

Au printemps 1894, le centre de Montreux change de visage. Après plusieurs décennies de spéculations, la Municipalité du Châtelard<sup>5</sup> réalise un projet urbanistique d'envergure: une nouvelle voie de circulation devenue indispensable en raison du développement de la gare destinée aux voyageurs. Au centre de ce bouleversement, le quartier de Vernex, particulièrement touché par le développement aussi rapide que désordonné de l'agglomération de Montreux dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Devant cette croissance subite, la Municipalité du Châtelard est dépassée. Lorsqu'en 1871, la Banque de Montreux achète des terrains près de la gare, elle tente d'empêcher la construction d'un bâtiment sur le tracé de la future avenue. Mais aucun plan approuvé ne peut lui servir de justificatif, et le quartier continue de se développer. Autant dire que lorsque le projet final est mis sur pied, le plateau de Terrages est densément bâti. C'est en 1881 que la Municipalité met au concours la construction d'un «boulevard Massiez-Terrages-Le Trait»<sup>6</sup>, dont le programme est le suivant: «Le boulevard se compose dans la règle, d'une voie charretière de 6 mètres de largeur et de deux trottoirs de 2

mètres de largeur chacun. Il sera conçu de façon à faciliter l'établissement de constructions sur tout son parcours»<sup>7</sup>. La volonté des autorités est claire: la route doit permettre un passage aisé à travers une zone marquée par un développement organique ainsi que d'aménager un cadre digne d'accueillir des édifices de grandes dimensions (fig. 1, 3).

Dès l'annonce des travaux, les dossiers de mise à l'enquête se multiplient. Les investisseurs se pressent pour construire les édifices qui borderont la nouvelle avenue, d'abord baptisée «boulevard des Alpes», très bien située. Soucieuses de préserver la dimension pratique et l'esthétique de cette rue destinée à devenir l'une des plus fréquentées de la ville, les autorités publient un «Règlement spécial pour les constructions nouvelles»<sup>8</sup>. Derrière ce texte, trois professionnels de l'urbanisme: l'ingénieur Clément Chessex, l'architecte veveysan Louis Maillard<sup>9</sup> et Louis Villard, qui débute à peine sa carrière d'architecte. Durant quarante ans, son activité professionnelle restera étroitement liée à cette rue. En effet, un bon tiers des quelque cent cinquante édifices qu'il construit se trouveront soit sur l'avenue des Alpes, soit sur l'une des rues adjacentes qui profitent de sa création. Une telle concentration justifie de s'intéresser à cette zone en pleine évolution, afin de mettre en lumière plusieurs facettes de la profession d'architecte.

Dans le cadre de notre recherche, qui relève de l'histoire sociale de l'architecture, un questionnement essentiel concerne la manière dont un architecte entre en relation avec ses clients. A cet égard, la carrière de Louis Villard s'apparente à un cas d'école. Dès les premières années de



- 2 *Louis Villard lors d'une sortie aux Avants, 9 juillet 1921 (AM).*  
 3 *L'avenue des Alpes et l'hôtel Moderne, carte postale (AM).*

son activité, on voit déjà se dessiner un réseau social étendu. Observer la sphère de relations qui naît et se développe au fil du temps permet de comprendre la dimension multi-forme de la profession : cercles politiques, réseaux d'investisseurs et associations professionnelles sont autant de lieux où l'architecte noue de précieux contacts.

## LOUIS VILLARD, ARCHITECTE

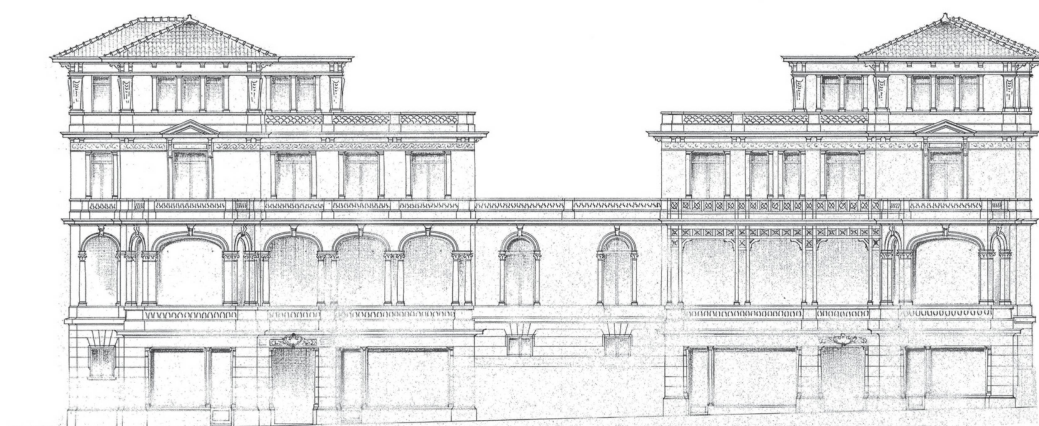
On sait peu de choses de la manière dont débute la carrière de Louis Villard (**fig. 2**), car l'homme est discret et les archives sont rares à ce sujet. Originaire de la commune vaudoise de Daillens, il naît à Lausanne le 7 juillet 1856. Son père, Charles Henri Félix Villard, est agriculteur<sup>10</sup>. Il ne bénéficie donc d'aucun réseau familial dans le domaine de la construction, contrairement à Hermann Lavanchy (1865-1913), avec qui Villard collabore par la suite, qui entre sans doute plus aisément dans le métier grâce à l'expérience de son père architecte à Vevey<sup>11</sup>. Quelques repères permettent de se représenter une formation basée sur la pratique : selon la nécrologie que lui consacre le *Bulletin technique de la Suisse romande (BTSR)*, après avoir « débuté comme architecte à l'Exposition nationale de Zurich »<sup>12</sup> en 1883, Louis Villard aurait appris le métier auprès des frères Henri et Victor Chaudet, un duo d'architectes-entrepreneurs veveysans extrêmement polyvalents, actifs entre la fin du XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle. Il ne suit apparemment aucun cursus académique, ni au pays ni à l'École des

Beaux-Arts de Paris, pourtant prisée des futurs architectes suisses. Pour trouver le premier chantier formellement attribué à Louis Villard, il faut attendre 1892. Cet immeuble locatif et commercial construit pour Joseph Lilla sur l'avenue Nestlé à Montreux marque le début d'une carrière prolifique caractérisée par un rayon d'action réduit : seule sa participation en tant que juré à de rares concours le mène hors du Cercle de Montreux. C'est seulement en 1898 que Villard, en architecte établi, fait son apparition dans les pages de *l'Indicateur vaudois*<sup>13</sup>.

Lorsque la Municipalité du Châtelard fait appel à lui en 1893 pour corédiger le « Règlement spécial pour les constructions nouvelles », l'architecte est déjà en contact avec le monde politique depuis quelques années. En effet, le Conseil communal lui avait demandé de construire un hôpital d'isolement pendant l'épidémie de choléra qui avait frappé Montreux en 1884<sup>14</sup> ; aucune source ne permet de comprendre pourquoi la Municipalité engage un architecte encore peu aguerri. Aux côtés de Louis Maillard et de Clément Chessex, Louis Villard signe alors un texte qui mêle aspects urbanistiques, architecturaux et hygiéniques. Cette consécration précoce, si modeste soit-elle, contribue sans doute à lancer la carrière de Louis Villard. C'est au même moment qu'elle prend son essor et que les commandes commencent à affluer. L'avenue des Alpes devient alors un vrai terrain de jeu pour l'architecte : jusqu'en 1914, il y construit quelque trente-cinq édifices. Une belle vitrine, d'autant qu'il s'agit de bâtiments locatifs, commerciaux et hôteliers importants.

PROPRIÉTÉ DE M.M. VILLARD ET ROSSET

— FACE AU LAC —



4 *Élévation de la façade sud des villas Pauline & Toscane, dossier de mise à l'enquête, 2 juin 1905 (AM, Chd-GE 0858).*

D'abord installé à Clarens puis à Vernex, Louis Villard déplace en 1906 son bureau dans la villa Pauline, au n° 2 de la rue du Lac. La construction de ce bâtiment, à la fois habitation et atelier, est à marquer d'une pierre blanche dans sa carrière. En 1902, le Vaudois aborde en effet ce qui sera sa décennie la plus productive: un véritable âge d'or qui le voit dessiner les plans de septante-sept édifices, auxquels s'ajoutent une quarantaine d'agrandissements et de projets non exécutés: la moyenne est de dix chantiers par an, avec un pic exceptionnel à dix-sept projets en 1904. Autant dire que les affaires marchent bien pour Louis Villard, qui diversifie sa clientèle: il multiplie les chantiers pour les frères Dufour, principaux investisseurs du village des Avants, et pour la Compagnie du Montreux-Oberland bernois (MOB). Comble de la reconnaissance, Ami Chessex, figure centrale du Montreux touristique, lui confie la construction d'une pension et d'une villa. Ce succès permet vraisemblablement à l'architecte de sélectionner les projets qu'il réalise. Il s'agit en effet principalement de maisons privées, d'immeubles locatifs, d'hôtels et de locaux industriels<sup>15</sup>, alors que les débuts et la fin de sa carrière le voient se prêter à la conception d'édifices de moindre importance. C'est dans ce contexte que Louis Villard dessine les plans des villas Pauline et Toscane (fig. 4). Les deux noms désignent en fait une seule maison jumelée, parfaitement symétrique dans son élévation, que l'architecte partage avec son ami de longue date, le notaire Louis Rosset. Voisins de palier à Vernex, collègues au Conseil communal – Louis Rosset sera syndic de la commune du Châtelard peu avant la Première Guerre mondiale –, ils se côtoient également dans le cadre de la Société immobilière de l'avenue des Alpes, du conseil d'administration du MOB ainsi que de celui du funiculaire Les Avants-Sonloup.

Un exemple marquant de l'implication sociale de Louis Villard, qui sait s'entourer d'acteurs montreusiens de premier plan. Les villas Pauline et Toscane accueillent les deux familles dans des volumes distincts, reliés par une aile centrale (fig. 5). L'élévation témoigne d'une volonté de varier les profondeurs; aucune façade ne se prolonge sur plus d'un niveau, donnant l'impression d'une structure complexe sans pour autant être écrasante. Quant à la distribution intérieure, elle suit la logique constamment répétée dans les villas: une distinction est faite entre les pièces destinées à recevoir, richement décorées, et celles qui sont réservées à l'usage privé<sup>16</sup>. Au rez-de-chaussée, la villa héberge par ailleurs le bureau de l'architecte. C'est ici que Villard accueille ses clients et donne ses instructions à ses employés. Au tournant du siècle, sa situation est donc plutôt confortable<sup>17</sup>, bien que les sources soient trop rares pour permettre d'estimer sa fortune.

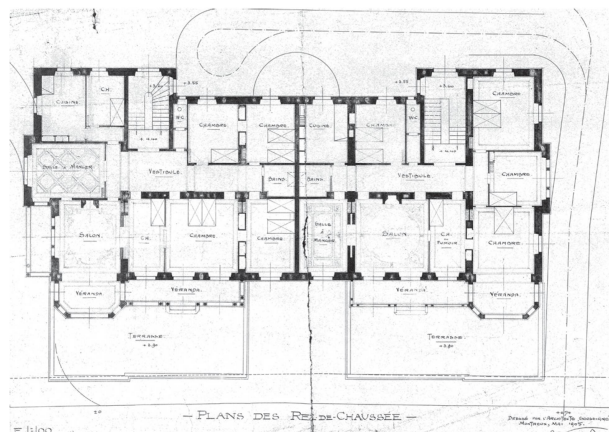
Outre les frères Chaudet, auprès desquels il apprend le métier, Louis Villard entretient des relations avec quelques architectes vaudois. On citera en particulier Francis Isoz (1856-1910), Lausannois extrêmement actif autant dans le domaine de la construction que dans ses activités extra-professionnelles<sup>18</sup>. Les carrières des deux hommes suivent un profil sensiblement identique, d'autant qu'ils sont tous deux nés en 1856<sup>19</sup>. En dépouillant la presse locale, on remarque que les deux noms cohabitent fréquemment, que ce soit dans des comptes-rendus d'assemblées ou dans les colonnes de la rubrique nécrologique. Simultanément, Francis Isoz construit de nombreux édifices à Lausanne et Louis Villard à Montreux. Pour l'un et l'autre, il s'agit de bâtiments majoritairement secondaires. Mais les similitudes entre les deux hommes vont plus loin que leur statut

d'architectes « dans la moyenne ». Les sources familiales<sup>20</sup> permettent de constater que le 3 avril 1883, Louis Villard prend pour épouse Mathilde Névida Isoz, fille de Siméon et sœur de Francis. Si la documentation existante est trop rare pour en témoigner, on peut imaginer de fréquents échanges entre les deux collègues et beaux-frères.

## LOUIS VILLARD ET L'AVENUE DES ALPES

Dès la décision de procéder au percement de l'avenue des Alpes, Louis Villard ne cesse d'apparaître dans des dizaines de dossiers de mise à l'enquête. En 1894 déjà, il construit une villa locative pour François Cuénet au n° 53<sup>21</sup>. Ce palazzetto carré de trois niveaux trône encore aujourd'hui à deux pas de la gare de Montreux. Villard surélève également de quatre étages l'Hôtel Parc & Lac de Charles Nicodet, futur collègue de Conseil communal. Mais c'est l'année 1895 qui marque le début de la profonde implication de l'architecte dans le développement de ce nouvel axe de circulation. Au n° 21, il dessine les plans d'un imposant immeuble commandité par un certain Ritschard-Schild. Comme la plupart des édifices de grandes dimensions, le premier niveau est dévolu à des activités commerciales, alors que les étages sont destinés à l'habitation. La même année, il se consacre également à deux bâtiments pour un seul et même client, François-Benjamin Maillard: une maison au n° 64<sup>22</sup> et un immeuble locatif au n° 68.

Dans les années qui suivent, Louis Villard revient plusieurs fois du côté de l'avenue des Alpes. Parmi ses clients, un certain nombre d'individus l'engagent à plusieurs reprises, attirant notre attention; c'est le cas notamment de Charles Nicodet. Après 1894, l'hôtelier fait à nouveau appel à lui en 1898 pour construire une maison d'habitation au n° 23<sup>23</sup>. Un autre collègue de Conseil communal, le laitier de Vernex Pierre Chevalley, le mandate pour un immeuble situé au n° 59, puis un magasin au n° 86<sup>24</sup>. Jusqu'à la fin du siècle, d'autres chantiers y occupent Louis Villard: le pavillon de la Société des eaux alcalines en 1897, mais aussi une villa et des hôtels sur les rues adjacentes. Absorbé sans doute ensuite par ses nombreux travaux aux Avants, il n'intervient sur l'avenue des Alpes qu'en 1904. Il y bâtit alors une villa<sup>25</sup> ainsi qu'un ensemble de trois immeubles aux n°s 17 à 19<sup>26</sup>, que Joëlle Neuenschwander Feihl considère comme une « version locative du palace hôtelier néo-baroque »<sup>27</sup>. En 1905, l'hoirie Alfred Schöri lui commande un édifice qui figurera parmi les constructions les plus visibles de Villard: il s'agit d'agrandir massivement l'Hôtel Suisse<sup>28</sup> (fig. 6), situé en face de la gare. On imagine aisément que cet imposant bâtiment en cinq corps, qui s'élève sur cinq niveaux coiffés d'une toiture à la Mansart, constitue une belle carte de visite



5 Plan des rez-de-chaussée des villas Pauline & Toscane, dossier de mise à l'enquête, 2 juin 1905 (AM Chd-GE 0858).



6 Le Grand Hôtel Suisse, carte postale (AM).

pour l'architecte. A l'occasion de ce chantier d'envergure, il collabore avec l'entrepreneur et financier montreuisien Henri Vago, pour qui il a déjà construit trois villas<sup>29</sup>. Suit en 1906 un immeuble locatif pour Robert Guhl et Henri Cavin aux n°s 29 et 31<sup>30</sup>, avant un autre édifice important en 1907. En pleine période de succès, Louis Villard est mandaté par la Société de la Banque de Montreux pour concevoir son nouveau bâtiment, l'ancien interférant avec le tracé de l'avenue des Alpes. L'édifice (fig. 7) mêle espaces d'accueil, infrastructures spécifiques – salle des coffres – et un niveau consacré au bureau et au logement du directeur. Les moyens de l'établissement en plein essor<sup>31</sup> permettent de faire primer la qualité sur le tarif, et le budget annoncé en janvier 1906 au début du chantier se monte à deux cent quarante mille francs<sup>32</sup>. Le Conseil d'administration associe Villard à l'architecte veveysan Hermann Lavanchy<sup>33</sup> pour étudier un avant-projet de construction dès 1903. Difficile de déterminer de quelle manière les deux hommes se partagent le travail; toujours est-il que tous les plans sont signés de leurs deux mains. Lavanchy est au bénéfice d'une formation académique, puisqu'il étudie au *Polytechnikum* de Stuttgart ainsi



7 La Banque de Montreux, carte postale (AM).

qu'à l'École des Beaux-Arts de Paris<sup>34</sup>. Les connaissances sans doute plus avancées de Lavanchy peuvent expliquer que le programme architectural dont témoigne la Banque de Montreux soit plus complexe que ce à quoi Villard est habitué.

Après une première période de construction qui avait commencé en 1895, la Banque de Montreux marque le début d'une seconde volée d'édifices sur l'avenue des Alpes<sup>35</sup>. En effet, entre 1909 et 1912, Louis Villard se voit confier un très important chantier: le groupement d'investisseurs de la Société immobilière de l'avenue des Alpes lui commande un ensemble de onze immeubles locatifs entre les n<sup>os</sup> 38 et 58<sup>36</sup>. Il s'agit du plus grand chantier commandité par cette société, qui a déjà fait appel à Louis Villard à plusieurs reprises depuis 1909. Si les bâtiments varient en fonction des trois campagnes de construction, plusieurs éléments esthétiques les unifient: d'expression *Heimatstil*, ils sont «appareillés en moellons de Meillerie rustiqués et possèdent un décor foisonnant qui varie en fonction de la situation»<sup>37</sup>. Le traitement de la toiture témoigne de la grande liberté laissée à l'architecte. Mouvementée et percée de lucarnes, elle se termine à chaque angle par des pavillons ou des dômes qui contribuent à l'inscription urbanistique du quartier.

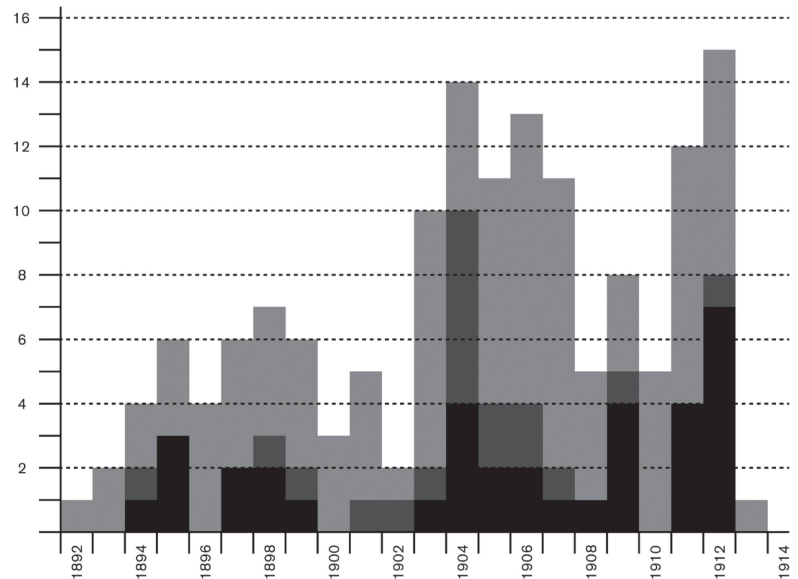
Parmi les trente-cinq chantiers dont est chargé Villard sur l'avenue entre 1894 et 1913, treize sont commandités par la Société immobilière de l'avenue des Alpes et huit autres sont le fait d'actionnaires de cette même société. Cette relation étroite entre l'architecte et son commanditaire est étonnante, mais elle ne s'arrête pas là: quelques années plus tard, Louis Villard figure au rang des membres de la société, avant d'en être l'un des principaux actionnaires.

## LOUIS VILLARD, PROPRIÉTAIRE ET INVESTISSEUR

La nouvelle avenue des Alpes témoigne de l'évolution majeure qui s'opère dans le processus de la commande architecturale depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Jusqu'alors, le commanditaire fait généralement construire une maison pour son propre compte. Avec le développement du marché de l'immobilier, la construction d'un édifice devient une possibilité d'investissement, et induit un nouveau type de commande<sup>38</sup>. De plus en plus souvent, on fait appel à un architecte pour qu'il construise un immeuble dont les appartements peuvent être loués séparément, plutôt qu'une maison individuelle qui ne rapporte rien, sinon un toit, à son propriétaire. C'est cette tendance économique capitaliste, basée sur la rentabilité, qui mène à une mutation radicale du type de clients: aux individus s'ajoutent les sociétés immobilières. Les acteurs ne sont plus uniquement «des <personnes physiques> pour reprendre le vocable juridique, mais de plus en plus fréquemment des sociétés anonymes, des <personnes morales> donc, constituées de plusieurs membres mettant en commun des financements privés ou empruntés»<sup>39</sup>. La réunion de plusieurs investisseurs au sein d'une société immobilière permet de mobiliser des fonds importants pour des opérations de grande ampleur, tant pour la construction de logements ouvriers que d'hôtels de luxe.

L'implication de l'architecte va souvent plus loin que sa simple fonction d'exécutant: à l'instar de Villard, nombreux sont ceux qui sont actionnaires des sociétés immobilières qui les mandatent. Dès lors, ils ne se contentent

**8** *L'importance de l'avenue des Alpes pour la carrière de Louis Villard: en noir, les constructions sur la nouvelle avenue; en gris foncé, les constructions sur l'av. des Alpes et les rues adjacentes (Grand-rue, av. de la Gare); en gris clair, le nombre total de projets exécutés par l'architecte. Sources: INSA, AM.*



pas de répondre aux commandes, mais participent à leur élaboration et initient même les projets dont la réalisation leur sera confiée<sup>40</sup>. Les immeubles financés par des sociétés immobilières sont souvent destinés à un usage locatif, ce qui force l'architecte à «prédéfinir un programme standardisé dont on peut espérer qu'il corresponde aux besoins du plus grand nombre»<sup>41</sup>. On le comprend donc, cette mutation du statut du client s'accompagne d'une redéfinition de l'architecture domestique, dont les attributs personnalisés s'effacent au profit d'une prise de conscience des goûts collectifs. L'exemple de la Société immobilière de l'avenue des Alpes témoigne de cette évolution fondamentale.

Pour l'heure, s'il est impossible de déterminer l'année de création de la Société immobilière de l'avenue des Alpes<sup>42</sup>, au moins la connaît-on un peu grâce au «Procès-verbal authentique de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires»<sup>43</sup>. Ce document se conclut par un tableau répertoriant les vingt-deux actionnaires de la société en date du mois de novembre 1918, ainsi que le nombre d'actions détenues par chacun d'entre eux. Parmi eux, beaucoup figurent dans la liste des clients de Louis Villard: Marius Nicollier, syndic du Châtelard, Robert Guhl, président de la Société immobilière de Glion, Jean Ruswyl, directeur de la Banque de Montreux, Humbert Giovanna et Pierre Chevalley<sup>44</sup>. Alfred Allamand apparaît en tête des actionnaires avec un total de soixante actions; il est suivi par Louis Villard, qui possède quarante-trois des trois cent cinquante-neuf actions de la société, soit un capital de vingt et un mille francs. Comme on peut le constater dans ce document, c'est un chiffre particulièrement élevé, la moyenne des actions détenues par un individu étant de seize. On peut ainsi supposer que l'architecte, plutôt que d'injecter directement des fonds dans la société, a accepté

d'être rétribué en actions pour son travail<sup>45</sup>. Cette pratique répandue prouve la confiance accordée au secteur immobilier qui est perçu comme une valeur refuge. En outre, accumuler des actions permet à l'architecte d'assurer sa participation au futurs chantiers de la société.

Dans le cadre de cet engouement pour l'investissement immobilier, Louis Villard et Louis Rosset s'allient en 1904 pour construire un luxueux bâtiment locatif, Riant-Coteau. L'architecte se diversifie pour devenir investisseur et propriétaire, selon un schéma mentionné par Dave Lüthi: «Certains architectes [...], en milieu ou en fin de carrière, cessent de construire pour se consacrer à la gérance d'immeuble»<sup>46</sup>. Cette semi-reconversion ne réussit pas à Villard, qui voit sa fin de vie marquée par de profondes difficultés financières. En effet, le quartier *Heimatstil* édifié entre 1909 et 1912 sur l'avenue des Alpes est le dernier chantier d'envergure de Louis Villard. Un tournant s'opère en 1913, alors que les prémices de la guerre provoquent une crise économique généralisée qui s'accompagne de répercussions désastreuses sur les métiers du bâtiment<sup>47</sup>. Le tourisme pâtit des tensions qui agitent l'Europe, les clients russes ou anglais ne descendent plus dans les palaces montreusiens<sup>48</sup>. Dès lors, Villard ne construit presque plus. Pour compenser, peut-être, la diminution du nombre de chantiers, l'architecte s'engage pleinement dans plusieurs activités accessoires. Outre son statut d'investisseur au sein de la Société immobilière de l'avenue des Alpes, il entre dans les rangs de la section vaudoise de la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA), devient vice-président puis président du Conseil communal du Châtelard et préside la Commission scolaire. C'est également à partir de 1910 qu'il intègre le Conseil d'administration du funiculaire Les Avants-Sonloup, puis celui de la Compagnie du



MOB. De professionnel du bâtiment, l'homme semble se disperser dans des activités radicalement différentes. Mais cette diversification doit sans doute être perçue comme une manière d'élargir le réseau social de l'architecte. En étudiant sa clientèle, on constate en effet qu'il en côtoie une grande partie dans ces divers cercles. Amis, collègues ou connaissances sont autant de maîtres d'ouvrage potentiels; un schéma qui se vérifie dans le corpus bâti de l'architecte.

## LOUIS VILLARD, HOMME POLITIQUE

En 1894, ce n'est pas sans raison que Louis Villard devient l'architecte attitré de l'avenue des Alpes. Parmi les éléments qui jouent en sa faveur, il s'appuie sur de nombreuses relations dans les sphères politiques des deux communes du Cercle de Montreux. Dans la carrière d'un architecte au début du XX<sup>e</sup> siècle, il est indispensable de pouvoir compter sur des réseaux familiaux, politiques ou culturels, qui jouent un rôle déterminant dans la mise en présence du professionnel et de ses clients. De ce point de vue, les relations sociales méritent tout l'intérêt de l'historien, bien que ce genre de contacts ne laisse que peu de traces. Nous sommes donc contraints d'avancer des hypothèses en entrecroisant les activités des divers acteurs; cela suffit pour faire apparaître des tranches chronologiques durant lesquelles l'architecte partage un engagement politique ou social avec un client. Établir une liste des clients de Louis Villard revient à esquisser un large cercle social qui voit interagir l'architecte avec différents milieux. Entre hôteliers, promoteurs et autres acteurs du Montreux touristique, on constate que sa clientèle témoigne d'une forte implication au sein de sociétés locales. Les chiffres confirment d'ailleurs que celui-ci entretient des liens extra-professionnels avec une part significative de ses clients. Des collègues qui deviennent des clients, des clients qui deviennent des collègues... Dans la carrière de Louis Villard, la notion de réseau social joue ainsi un rôle déterminant.

Du point de vue politique, nous n'avons relevé aucune mention de l'appartenance de Louis Villard à un parti, que ce soit dans les procès-verbaux des séances du Conseil communal, dans sa correspondance privée ou dans d'autres sources. On peut toutefois noter que son beau-frère Francis Isoz est membre du Parti radical<sup>49</sup>, de même que beaucoup de ses clients. Lorsqu'il est élu au Conseil communal du Châtelard en 1897, Villard a probablement des contacts avec plusieurs conseillers en place et connaît le fonctionnement des diverses commissions, puisqu'il a collaboré avec la Commune au moins depuis 1894. Il s'acclimate rapidement, et n'hésite pas à soumettre des propositions au Conseil dès 1899. Ses interventions touchent à l'urbanisme,

mais également à d'autres sujets bien éloignés de sa profession. Et bien souvent, on perçoit les intérêts personnels de l'architecte derrière les problématiques qu'il soulève: en 1905, il propose un élargissement des trottoirs de... l'avenue des Alpes. C'est sans doute dans le cadre de ses mandats politiques que Louis Villard entre en contact avec deux personnages qui figureront parmi ses meilleurs clients: Robert Guhl et Henri Cavin. Le premier fait partie de la Municipalité des Planches, figure au rang des actionnaires de la Société immobilière de l'avenue des Alpes, mais aussi de celle de Glion. Il côtoie également Villard lors de la construction du funiculaire Les Avants-Sonloup. Quant au second, pâtissier-confiseur, il siège au Conseil communal avec Villard. Pour eux, l'architecte édifie l'Hôtel Splendid en 1902<sup>50</sup>, puis un immeuble locatif et commercial sur l'avenue des Alpes en 1906.

## CONCLUSION

L'exemple de la création de l'avenue des Alpes permet de mettre en évidence l'importance des différents cercles sociaux au sein desquels évolue l'architecte Louis Villard, et de montrer comment les relations qu'il noue par ce biais avec les propriétaires et les investisseurs déterminent les orientations de son activité professionnelle. Du point de vue méthodologique, ce cas d'étude plaide en faveur d'une approche sociale du métier d'architecte. Analyser la carrière d'un individu à la lumière de ses relations, qu'elles soient amicales ou professionnelles, permet en effet de renouveler et de compléter l'approche monographique, qui se borne souvent à considérer un personnage sous l'angle de sa production. Ouvrir ce questionnement aux relations sociales de l'architecte procure une compréhension plus large des enjeux personnels, familiaux et économiques qui entrent en jeu lors de la construction d'un édifice. Autant d'éléments contextuels qui, s'ils ont laissé peu de traces, sont d'un très grand intérêt. Ils permettent à l'historien de jeter un coup d'œil sur la partie immergée de l'iceberg qui est indissociable du corpus d'un architecte.

## NOTES

- <sup>1</sup> Cet article est issu de recherches menées dans le cadre de notre mémoire de maîtrise: Clément GRANDJEAN, *L'architecte: métier et insertion sociale. Louis Villard (1856-1937), acteur du développement de Montreux*, mémoire de maîtrise, dir. par François VALLOTTON, Université de Lausanne, 2013.
- <sup>2</sup> Référence générale de tout ce qui suit: Joëlle NEUENSCHWANDER FEIHL, «Montreux», in *INSA* vol. 7, pp. 11-137.
- <sup>3</sup> Voir l'article de Carole SCHAUB ci-dessus.
- <sup>4</sup> Patricia DUPONT & Sabine FREY, «*Un paradis encadré*», *la fonction du tourisme à Vevey et à Montreux, 1880-1914*, mémoire de licence, dir. par Hans Ulrich JOST, Université de Lausanne, 1989, p.70.
- <sup>5</sup> Le Cercle de Montreux est composé de trois communes: le Châtelard à l'ouest de la Baye de Montreux et les Planches à l'est. Elles fusionneront en 1961 pour composer la commune de Montreux. Veytaux, troisième commune du Cercle, demeurera indépendante.
- <sup>6</sup> *INSA* vol. 7 (cf. note 2), p. 45.
- <sup>7</sup> *Ibid.*, p. 45.
- <sup>8</sup> *Ibid.*, p. 49.
- <sup>9</sup> Louis Maillard (1838-1923) s'est formé à Karlsruhe et à l'École des Beaux-Arts de Paris.
- <sup>10</sup> Vanessa GIANNO TALAMONA, «Villard, Louis», *DHS* en ligne, consulté le 17 décembre 2012.
- <sup>11</sup> A défaut d'être issu d'une famille d'architectes, Louis Villard est le premier d'une dynastie de bâtisseurs: son fils aîné, Louis (1884-1961), apprend le métier à ses côtés avant de se spécialiser dans l'acoustique et dans la construction, entre autres, de salles de concert. Un autre fils, Albert (1887-1971), devient ingénieur. Deux petits-fils de Louis Villard, Roger et Francis, embrasseront également la carrière d'architecte, de même que son arrière-petit-fils.
- <sup>12</sup> *BTSR*, 63, 1937, 15, pp. 198-199.
- <sup>13</sup> *Indicateur vaudois*, Lausanne 1898.
- <sup>14</sup> Date des premiers projets. Le lazaret ne sera édifié qu'entre 1899 et 1900.
- <sup>15</sup> A l'instar de la fabrique de chocolat Zürcher, aujourd'hui méconnaissable. L'ordre donné à l'architecte était de camoufler la fonction industrielle de l'édifice, idéalement situé au bord du lac Léman (*INSA* vol. 7 [cf. note 2], p. 113). Les plans, les élévations et quelques cartes postales permettent de se représenter un bâtiment *Heimatstil* largement boisé et agrémenté d'un clocheton.
- <sup>16</sup> Albert TANNER, *Arbeitsame Patrioten – woblstandige Damen. Bürgertum und Bürgerlichkeit in der Schweiz 1830-1914*, Zurich 1995, p. 321.
- <sup>17</sup> On sait notamment qu'une bonne veille sur les enfants et que le mobilier est plutôt luxueux. GILLES (Jean VILLARD, dit), *Mon demi-siècle et demi*, Lausanne 1970, pp. 23-25.
- <sup>18</sup> Joëlle NEUENSCHWANDER FEIHL, «Jean-Jacques Mercier-Marcel et son architecte Francis Isoz: genèse d'une relation à travers le cas du château d'Ouchy», in *Le client de l'architecte: du notable à la société immobilière: les mutations du maître de l'ouvrage en Suisse au XIX<sup>e</sup> siècle*, éd. par Dave LÜTHI, Lausanne 2010 (*Études de Lettres* 287), pp. 73-102.
- <sup>19</sup> Leurs carrières suivent toutes deux une ascension progressive sur environ une décennie. Du côté des clients, les deux hommes doivent beaucoup à des relations privilégiées avec des investisseurs, individuels ou collectifs. Notons que Francis Isoz décède bien plus tôt que Louis Villard, en 1910.
- <sup>20</sup> Monsieur Jean-Luc Villard, arrière-petit-fils de Louis Villard et lui aussi architecte, a eu la gentillesse de nous procurer les arbres généalogiques conçus pour l'ouvrage d'Alex DÉCOTTE, *Le siècle de Gilles*, Zurich 1995.
- <sup>21</sup> Les numéros impairs sont situés côté lac.
- <sup>22</sup> AM, Chd-GE 633. Dans les notes qui suivent, nous donnerons les cotes correspondant aux dossiers de mise à l'enquête conservés. L'absence d'indication est synonyme de dossier inexistant.
- <sup>23</sup> AM Chd-GE 682.
- <sup>24</sup> AM Chd-GE 934.
- <sup>25</sup> La villa Clos des Alpes, au n° 152, pour Henri Messaz. AM Chd-GE 841 (842).
- <sup>26</sup> AM Chd-GE 459 (460), 485.
- <sup>27</sup> *INSA* vol. 7 (cf. note 2), p. 79.
- <sup>28</sup> AM 1.102.0/1-8. Aux Archives de Montreux, les bâtiments hôteliers font l'objet d'une cotation indépendante. Ce système s'applique à tous les édifices ayant rempli, même si ce n'est que brièvement au cours de leur existence, une fonction hôtelière.
- <sup>29</sup> La villa Les Colondalles en 1895, la villa Flora en 1898 (AM Chd-GE 1427) et les villas contiguës Rocaille A et B en 1904 (AM Chd-GE 1369).
- <sup>30</sup> AM Chd-GE 2158.
- <sup>31</sup> «Lors de la fondation de la Banque de Montreux, le capital social ne s'élevait qu'à 85'000.- fr. En 1906 l'assemblée des actionnaires décide de porter le capital à 4 mio, le fonds de réserve entièrement versé était alors d'un million». DUPONT & FREY 1989 (cf. note 4), p. 66.
- <sup>32</sup> *Les murs ont une mémoire... 100 ans d'histoire de l'actuel bâtiment Hotela*, Viège [2008], p. 39.
- <sup>33</sup> Né en 1865, Hermann Lavanchy est le fils de l'architecte Henri Lavanchy, lui-même formé par Gottfried Semper au *Polytechnikum* de Zurich. *INSA* vol. 7 (cf. note 2), p. 24.
- <sup>34</sup> Après avoir débuté dans le bureau paternel – Lavanchy & Neuhaus –, Hermann Lavanchy s'établit à son propre compte en 1891 à Montreux. Il construit des édifices scolaires, des hôtels, les abattoirs de Clarens et des villas (*BTSR*, 39, 1913, 8, pp. 94-95). Sa carrière s'étend de 1891 à 1913: il s'en faut de peu pour que les années d'activité de Lavanchy ne correspondent parfaitement avec celles de son collègue Louis Villard. Cette similitude souligne l'intérêt que revêtirait une comparaison de la carrière des deux architectes, dont les formations strictement opposées rendraient la démarche plus passionnante encore. Mais aucun travail approfondi ne permet pour l'heure d'appréhender globalement son corpus.
- <sup>35</sup> *INSA* vol. 7 (cf. note 2), pp. 50-51.
- <sup>36</sup> Les numéros 54 à 58 en 1909, 46 à 52 en 1911, 38 à 44 en 1912; AM Chd-GE 680. *INSA* vol. 7 (cf. note 2), p. 80. Voir également Leïla EL-WAKIL & Erich MOHR, *Léman 1900. Morceaux choisis d'architecture. Une poésie monumentale*, Genève 1994, p. 141.
- <sup>37</sup> *INSA* vol. 7 (cf. note 2), p. 80.
- <sup>38</sup> Dave LÜTHI, *La construction de l'architecte. Histoire d'une profession en Suisse romande. 1800-1940*, Neuchâtel 2010, p. 63.

<sup>39</sup> Dave LÜTHI, «L'apparition des sociétés immobilières et les mutations du marché architectural: l'exemple lausannois (1860-1880)», in *Le client de l'architecte* 2010 (cf. note 18), p. 131.

<sup>40</sup> Dave Lüthi ajoute que l'architecte peut aller «jusqu'à fonder une société dont il sera le propre architecte» (LÜTHI 2010b [cf. note 39], pp. 146-147).

<sup>41</sup> LÜTHI 2010b (cf. note 39), p. 147. Pour Dave Lüthi, «cette standardisation se décline en trois éléments au moins: le plus important est sans doute le plan, qui conditionne les deux autres, soit l'aménagement intérieur et la façade».

<sup>42</sup> N'étant pas une société à vocation hôtelière, elle n'apparaît pas dans les recherches menées par Julie Lapointe dans le cadre de la thèse qu'elle consacre au développement hôtelier de l'Arc lémanique. Julie LAPOINTE, «Les sociétés anonymes à vocation hôtelière de l'arc lémanique (1826-1914)», in *Le client de l'architecte* 2010 (cf. note 18).

<sup>43</sup> ACV Dss 51/24, [n. p.], n° 8151, 18 novembre 1918.

<sup>44</sup> On notera également la présence de l'hoirie Rolli. Ingénieur, Charles Rolli apparaît pourtant en tant qu'architecte à Montreux dans l'*Indicateur vaudois* entre 1914 et 1917. Ce qui suppose que plusieurs architectes ont pu se côtoyer au sein de la Société immobilière de l'avenue des Alpes.

<sup>45</sup> C'est ce que rappelle le fils de Louis Villard, Jean, dans son autobiographie: «Quand mon père construit un hôtel, il accepte volontiers d'être payé en actions. N'est-ce pas un placement avantageux? Elles montent sans cesse». GILLES 1970 (cf. note 17), p. 23.

<sup>46</sup> LÜTHI 2010a (cf. note 38), p. 64.

<sup>47</sup> Plus de cinquante-neuf mille personnes exercent une profession dans le domaine de la construction en 1910; en 1920, elles ne sont plus que vingt-quatre mille sept cents (*Statistique historique de la Suisse*, éd. par Hansjörg SIEGENTHALER, Zurich 1996, p. 399).

<sup>48</sup> Sabrina MONNIER, «Ami Chessex (1840-1917) et le développement touristique de Montreux», in *Revue historique vaudoise*, 114, 2006, pp. 227-239, p. 238.

<sup>49</sup> NEUENSCHWANDER FEIHL 2010 (cf. note 18), p. 76.

<sup>50</sup> AM 1.99.0/1-2.